

Une vénérable Neuchâteloise

Autor(en): **Vivien, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung**

Band (Jahr): **28 (1950)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-722186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une vénérable Neuchâteloise

Lorsque je suis arrivé à Fretereules, petit village d'une trentaine d'habitants de la Commune de Brot-Dessous, pour visiter Mme Vve Henri-Louis Jaquet, elle était sortie et sa porte était fermée; et, comme j'étais un peu déçu de m'être déplacé pour rien, deux de ses arrière-petits enfants me crièrent: „La voilà, qui arrive là-bas!“

Et, en effet, j'aperçois dans le lointain la vénérable doyenne de la Commune, qui rentrait avec un énorme fagot de bois sur le dos; on m'avait dit, du reste, dans un sentiment de respect, dont elle est entourée par toute la population, que chaque jour elle allait dans la forêt, parfois même bien loin, pour ramasser du bois et que jamais elle n'avait acheté du combustible.

Je vais à sa rencontre et je lui dis: „Nous allons vous photographier, chère Madame Jaquet...“, et elle de répondre spontanément: „Mais non, mais non, je suis trop vieille pour me laisser photographier!“ — „Au contraire“, lui dis-je, „c'est précisément ce qu'il nous faut pour notre revue de la Fondation ‚Pour la Vieillesse‘.“ — „Oh! alors, si c'est pour une si belle œuvre, photographiez-moi, mais laissez-moi poser mon fagot et mettre un tablier propre.“ — „Pas du tout, bien au contraire, nous voulons vous avoir avec votre fagot et votre tablier.“

Ah! quand on aime les vieux et qu'on les respecte, on se sent saisi d'émotion devant une simplicité si naturelle et une énergie si souriante.

Née le 29 novembre 1858 dans ce petit village bien ensoleillé de Fretereules qu'elle n'a jamais quitté, elle a toujours habité dans une maison de type vraiment neuchâteloise, dont elle nous dit avec une fierté légitime: „C'est mon fils et mon petit fils qui à eux seuls, pendant des mois, l'ont restaurée et qui ont eu l'amabilité d'y



Neuchâteloise, âgée de 92 ans, rentrant avec un fagot de bois

mettre un balcon de bois pour que je puisse aller m'y reposer . . . quand . . . je serai . . . vieille!"

Est-ce que ce n'est pas magnifique de parler ainsi quand on va entrer dans sa 93^e année! Quel exemple pour la génération qui monte!

Seule dans son petit logement où elle nous accueille avec un fin sourire et un charme délicieux, et où elle fait toute seule son ménage, elle nous offre du pain et du fromage, avec du lait qu'elle a fait chauffer pour nous. Nous

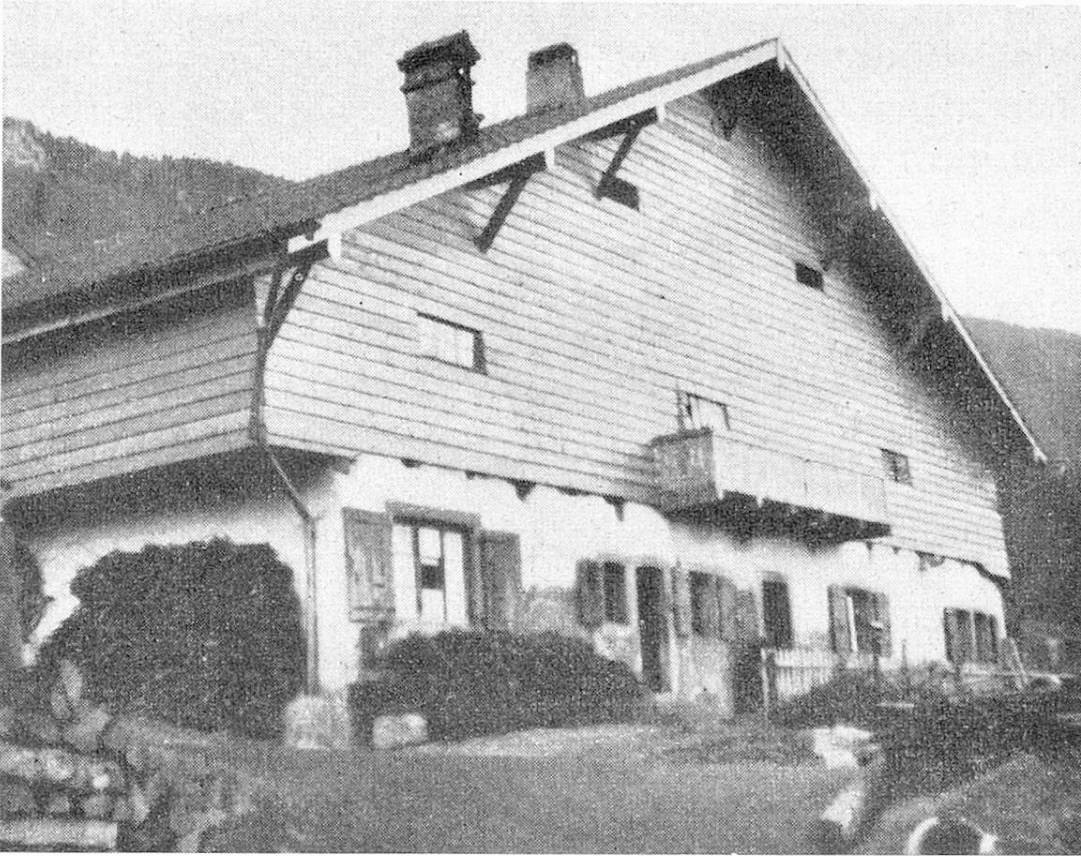
lui demandons alors de nous raconter sa vie: „Ah!“ dit-elle, „si je voulais vous raconter ma vie, vous pourriez en écrire un gros livre . . . !“

„Bien sûr, mais nous voulons au moins raconter que vous avez été élevée ‚à la dure‘ et que la vie ne vous a pas toujours été facile.“

Et c'est bien vrai puisque Mme Henri-Louis Jaquet, lorsqu'elle était enfant, devait aller à l'école à une grande distance par tous les temps, alors qu'il n'y avait qu'une seule classe de 50 élèves en hiver, avec un instituteur, et de 15 élèves, en été, avec une institutrice, à cause des travaux agricoles. A 16 ans, avec deux autres jeunes filles, elle allait tous les jours à la Cure de Rochefort pendant „les six semaines“ avant Noël pour faire l'instruction religieuse, selon la coutume neuchâteloise instituée par le grand Osterwald; elle vante alors le pasteur qui était si bon qu'il leur prêtait des „cafignons“, quand elles arrivaient à la Cure les pieds mouillés par la neige, et qu'il leur donnait du café chaud. „Je l'ai pleuré“, dit-elle, „quand il est parti.“

Mariée à l'un de ses gentils voisins, Henri-Louis Jaquet, elle le vante aussi tant qu'elle peut, et c'est juste puisqu'il fut pendant 40 ans forestier de l'Etat et que, pendant de nombreuses semaines, il a fait chaque jour à pied 30 kilomètres — avec le retour — pour aller suivre à Neuchâtel un cours de forestier imposé par le gouvernement, qui lui a, du reste, remis plus tard un beau diplôme. „Oh! voyez“, ajoute-t-elle avec malice, „on n'en fait plus de ces hommes-là, j'ai pris le dernier . . . ! Mais je l'ai bien récompensé puisque je lui ai donné douze enfants, six filles et six garçons; ça, c'était bien équilibré, n'est-ce-pas, bien partagé!“

Comme elle n'aime pas se vanter, un voisin nous a raconté qu'un jour qu'elle attendait un enfant elle avait



Maison de type neuchâteloise dans laquelle habite la doyenne de la commune.

travaillé au jardin comme un forçat toute la matinée; à midi le bébé était dans son berceau et le dîner sur la table; et comme nous la félicitons de son courage et de son énergie, elle nous dit: „Oh! j'étais robuste, je n'en ai jamais été malade; le cœur et la volonté y sont toujours, mais, depuis quelques semaines, je sens un peu l'usure, oh! pas beaucoup, mais ça s'explique quand on va bientôt avoir 93 ans . . .“

Sans doute, comme beaucoup de nos vieillards, elle a la certitude qu'on travaillait beaucoup plus autrefois et qu'on s'amusait moins que de nos jours où l'on cherche à réduire toujours davantage les heures de travail et à multiplier les plaisirs. Sans doute, comme elle le dit, elle vit

davantage dans le passé que dans le présent, elle se rappelle beaucoup mieux les choses d'autrefois que celles d'aujourd'hui. Sans doute, elle a vécu la vie des charbonniers qui peuplaient autrefois sa commune de Brot-Dessous et que le gaz et l'électricité ont fait disparaître. Mais, pour autant, son esprit toujours en éveil n'en admet pas moins les progrès et les nouveautés utiles à l'humanité.

C'est ainsi qu'avisée par les journaux de l'électrification de la ligne du Val-de-Travers elle descendit à la gare du Champ du Moulin avec quelques-uns de ses enfants pour voir passer le „premier train électrique“ et Mr Ernest Béguin, le président des CFF, qui est comme elle de la paroisse de Rochefort.

Quelle bénédiction ces vieillards, toujours de bonne humeur, qui vivent et font revivre les souvenirs du passé, qui comprennent le présent avec ses progrès et qui vont vers l'avenir éternel avec espérance; ils sont „semblables, dit Jésus, à ce maître de maison, instruit de ce qui regarde le royaume des cieux et qui tire sans cesse du trésor de son cœur des choses nouvelles et des choses anciennes.“

Le jeune et dévoué président de la Commune de Brot-Dessous, l'un des dix-sept enfants de la belle famille Duccommun de Fretereules, nous racontait avec un sourire reconnaissant qu'étant „petit berger“ chez Mme Jaquet, il bénéficiait du bon cœur de sa patronne, qui, chaque fois qu'il allait faire pâturer ses vaches, lui donnait un petit sac de pain, de noix, de „schnetz“ et qui, lorsqu'il rentrait, souvent trempé des pluies de l'automne, lui faisait sécher ses habits et changer ses souliers contre des „cafignons“ qu'elle avait mis au chaud dans la „cavette“ du vieux poêle, suivant ainsi l'exemple de son pasteur quand elle allait à Rochefort en hiver pour l'instruction religieuse.

Le canton de Neuchâtel a l'honneur et le privilège de posséder plusieurs vieillards respectables et distingués qui



Mme Henri-Louis Jaquet
devant la porte de son logement

ont dépassé 90 ans et parmi lesquels il était indiqué de signaler ici cette personnalité savoureuse et spirituelle qu'est Mme Henri-Louis Jaquet, de Fretereules, devant laquelle nous nous inclinons avec respect en la recommandant à la protection divine.

G. Vivien.